

Actualité du mois

Pesticides : des améliorations en vue



Un [rapport de l'IGAS et l'IGF](#) vient d'être remis [au Gouvernement](#) sur l'opportunité et les conditions de la création d'un fonds d'aides aux victimes des produits phytosanitaires.

Les auteurs soulignent l'inadaptation du système d'indemnisation des victimes aux pesticides, en particulier, mais aussi de toutes les victimes du travail, en général.

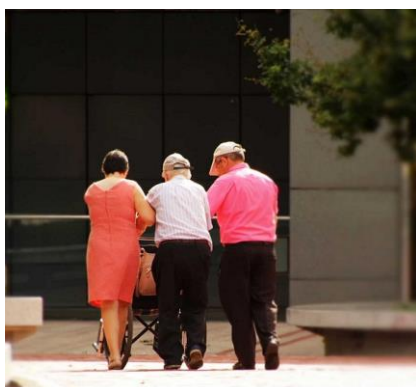
Cela conduit à n'indemniser que quelques centaines de personnes, alors que, selon le rapport, le nombre des victimes avoisinerait plusieurs dizaines de milliers de victimes.

Le nombre de cas concernant la maladie de Parkinson est évalué à 10000.

Le rapport, pour lequel la FNATH avait été auditionnée, propose plusieurs hypothèses d'évolution, passant de l'évolution des tableaux de maladies professionnelles à la création d'un fonds d'indemnisation permettant une indemnisation intégrale, y compris des victimes environnementales, adossé au Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante.

[La FNATH](#) partage la nécessité de revoir rapidement les tableaux de maladies professionnelles et d'améliorer le dispositif actuel. Si elle n'est pas opposée à la création d'un fonds d'indemnisation spécifique, elle demande l'ouverture d'une réflexion globale sur l'indemnisation de toutes les victimes du travail, dont de multiples rapports ont souligné l'inadaptation. Il n'est en effet pas souhaitable d'y répondre par la création de fonds d'indemnisation spécifiques, créant de fait des inégalités inexplicables entre les victimes du travail.

Revendications



Perte d'autonomie

Le Président de la République a annoncé que pour financer les politiques d'accompagnement des personnes âgées et répondre notamment aux enjeux de financement des EHPAD, le Gouvernement était ouvert à toutes les pistes, et notamment à l'instauration d'un 2er jour férié travaillé. La FNATH a immédiatement rappelé sur les réseaux sociaux son opposition à une tel financement, qui s'apparente davantage à de la charité qu'à une véritable solidarité. La FNATH prendra toute sa place à la création d'un nouveau risque de sécurité sociale également annoncé par Emmanuel Macron.

Vos droits



Revalorisation

De nombreuses allocations, pensions et rentes ont vu leur montant revalorisé au 1er avril dernier. La FNATH a condamné la faiblesse de ces revalorisations.

Le montant de l'AAH est ainsi passée de 810,89 € à 819 €, avant une revalorisation plus importante au 1er novembre prochain, l'AAH devant alors atteindre 860 €.

Les rentes accidents du travail et maladies professionnelles, comme les pensions d'invalidité ou l'allocation de solidarité aux personnes âgées, ont été revalorisées de 1%.

Vie de l'association



Vacances d'été !

Dans le cadre de [FNATH Services vacances et loisirs](#) la FNATH propose à ses adhérents et à leur famille des offres exclusives de vacances et loisirs, grâce à ses nombreux partenaires (VVF VILLAGES, BELAMBRA CLUBS (clubs et résidences), HOMAIR campings-villages, CAMPEOLE villages camping, COSTA CROISIERE et HANDIVALISE Premier service d'accompagnement de personnes en situation de handicap par des personnes valides pour tous trajets dans toute la France).

Pour en savoir plus, consulter les catalogues en ligne et les coordonnées de nos partenaires : www.fnathservices.com Nous pouvons également vous adresser des documentations sur demande.

Vie de l'association

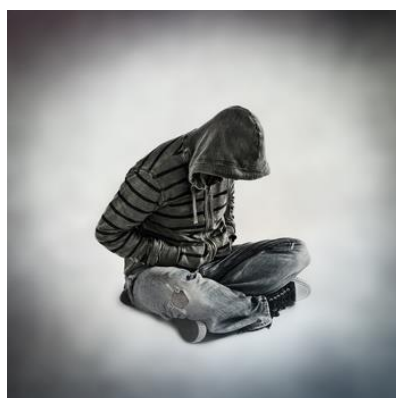


Elections

Lors de sa dernière assemblée générale, le Conseil français des personnes handicapées pour les questions européennes (CFHE) a élu à sa présidence Florian Guzdek, représentant de la FNATH.

C'est la première fois depuis sa création que la FNATH préside ce conseil, qui défend les droits des personnes handicapées au plan européen.

A lire sur a-part-entiere.fr



Une stratégie pour l'autisme

A dessein, le Gouvernement n'a pas utilisé le terme de plan mais plus celui de [stratégie dans son annonce faite le 6 avril dernier](#).

Cela veut traduire sa volonté de véritablement « changer la donne », dans un domaine où la France connaît des retards très importants.

Les associations ne sont pas complètement satisfaits. [Lire l'article sur a-part-entiere.fr](#)